



PRÉSENTIEL

INTRA entreprise :
910€ HT/groupe
2 750€ HT/groupe

INTER entreprise :
210€ HT/personne
840€ HT/personne

⌚ DURÉE : de 7H à 21H (NOUS CONSULTER)



www.fore.fr



PUBLIC

Détenteurs du Certiphyto
 Décideur ou Opérateur Travaux
 et Services / Applicateur ou
 Applicateur Opérationnel
 collectif / Distribution vente
 produits professionnels
 (obtenu il y a moins de 5 ans)

PRE-REQUIS

Aucun



CONTACT

FORE ENTREPRISE

Moudong Sud
 97122 Baie-Mahault

☎ 0590 38 00 40

✉ fore.entreprise@fore.fr

🌐 www.fore.fr/entreprise



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Responsabiliser les acteurs sur les conditions d'utilisation et d'application des produits biocides de type 8, 14, 15, 18, 20
- Informer sur la dangerosité des produits pour l'applicateur et les tiers
- Obtenir le Certificat Individuel Professionnel attestant de l'acquisition des connaissances appropriées pour utiliser ou distribuer certains types de produits biocides



CONTENU ET THÈMES ABORDÉS

CONTEXTE

À partir du 1er juillet 2015, toute personne qui utilise, vend ou achète des produits biocides (liste ci-dessous) devra détenir un certificat individuel de compétence appelé Certibiocide (arrêté du 09 octobre 2013).

Ce certificat individuel est obligatoire pour les professionnels utilisant ou distribuant les produits suivants :

- Désinfectants des locaux, matériel de stockage et transport d'ordures
- Protection du bois (préventif ou curatif) de types 8 (lutter contre les termites)
- Rodenticides de type 14 (raticide et souricide)
- Avicides de type 15 (lutter contre les oiseaux)
- Insecticides, acaricides de type 18 (lutter contre frelons, guêpes, moustiques etc)
- Produits de lutte contre d'autres vertébrés de type 20

PROGRAMME

- Réglementation
- Présentation des principales substances actives
- Risques liés à l'utilisation des produits
- Situations d'exposition aux dangers
- Mesures à prendre pour réduire les risques
- Conduite à tenir en cas d'intoxication
- Dangerosité pour l'environnement
- Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques
- Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives
- Gestion des déchets

**Recyclage
 conseillé
 tous les 5 ans.**

VALIDATION :

Attestation de formation.



METHODES & OUTILS PEDAGOGIQUES :

Exposé avec vidéoprojecteur, suivi d'échange. Participation interactive. Prise en compte du vécu des professionnels: évaluation des évolutions dans leur pratique professionnelle et/ou identification des freins rencontrés. Présentation des EPI et entraînement au respect des procédures en termes d'habillage et de déshabillage. Documentation professionnelle (brochures, fiches techniques, FDS...) remis aux participants. Ordinateurs /tablettes.

EVALUATION :

Diagnostic : QUIZZ. Evaluation finale : QCM
 Evaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.